

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 51

Artikel: L'hôtellerie de Bethléem
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

daient pour une bouchée de pain du vivant de l'auteur, rencontra un matin un de ses amis, un marchand de nouveautés pour dames, qui, dans la conversation, lui parla d'une étoffe de soie que ses concurrents vendaient 4 fr. 50 le mètre et qu'il voulait débiter pour 4 francs.

— Avec ce rabais offert au public, dit-il à Corot, mon succès est assuré.

Corot réfléchit un moment.

— Si vous voulez qu'il soit plus certain encore, finit-il par dire à son interlocuteur, vous n'afficherez pas votre étoffe 4 francs le mètre, mais 3 fr. 95 et vous mettez le 3 en très gros caractère et les 95 en chiffres minuscules.

Le marchand fit son profit du conseil et s'en trouva bien. Attiré par le chiffre 3, le public se précipita dans sa boutique, où l'intelligence commerciale des commis le fit passer aisément sur les 95 centimes restants. Le truc, divulgué, parut bon aux autres commerçants, et c'est depuis lors que nous le voyons appliqué dans tous les bazars et magasins. »

L'hôtellerie de Bethléem.

A propos des fêtes de Noël, on lira sans doute avec intérêt les lignes suivantes empruntées à un ouvrage excessivement curieux et déjà rare, de Michel et Fournier, sur les anciennes hôtelleries, qui, en Orient, prennent tantôt le nom de *Kans*, tantôt celui de *caravancerais*, suivant leur destination.

Les Kans sont les refuges ouverts aux étrangers dans l'intérieur des villes, tandis que les caravancerais, très nombreux en Perse, sont de vastes asiles placés sur les routes fréquentées à la distance de cinq, six, sept ou huit lieues.

Voilà bien les abris qui devaient se trouver au temps de Jacob, sur les routes d'Égypte et de Syrie, et que les versions latines de la Bible désignent par le terme impropre de *diversorium* (hôtellerie).

Les caravancerais de la Perse et de l'Égypte moderne, ont d'ailleurs le même aspect que devaient présenter ces refuges des temps primitifs : longues galeries s'étendant autour d'une vaste cour en parallélogramme, qui serait ce que l'Écriture appelle la place (*platea*) ; cellules de douze ou quinze pieds en carré, ouvertes sur ces galeries, et assises sur une terrasse de sept ou huit pieds. Dans ces cellules, absence complète de meubles et d'ustensiles : pas un tapis pour reposer sa tête, pas le plus petit plat pour faire sa cuisine. On n'a qu'à voir cette nudité des caravancerais et des Kans orientaux pour comprendre l'utilité des équipages que les fils de Jacob et le lévite d'Ephraïm traînaient après eux.

L'hôtellerie de Bethléem, où Joseph s'en vient frapper avec Marie, près de devenir mère, et dans laquelle la foule des voyageurs accourus pour se faire inscrire sur les registres de recensement n'avait pas laissé la plus petite place pour le divin ménage, sera, selon nous, un de ces Kans, caravancerais urbains ouverts déjà dans les cités juives, comme aujourd'hui encore dans les villes d'Orient.

Rien, dans le peu qu'on sait sur le lieu où naquit le Christ, ne vient contredire cette opinion. C'était un *diversorium*, dit le traducteur latin de St-Luc, et ce mot doit se traduire par *Kan*. — Toutes les cellules y étaient prises, et Joseph et Marie durent aller se mettre à couvert dans une étable ou crèche. Dans chaque Kan ou caravanceraï, se trouvent des écuries placées derrière les chambres, c'est-à-dire à la partie extérieure des bâtiments ; des fenêtres très petites et fort hautes les éclairaient, tandis que les chambres ne reçoivent du jour que par la porte d'entrée.

Les voyageurs, surtout en hiver, préfèrent souvent le séjour de ces étables à celui des cellules extérieures. Ils se placent sur une estrade large de cinq ou six pieds régnant dans toute la longueur du mur intérieur, et au-devant de laquelle sont attachés les chevaux.

N'est-ce pas là vraiment l'étable, disent les auteurs que nous citons, où durent se réfugier Joseph et Marie ? Et cette estrade ne vous semble-t-elle pas l'humble crèche dans laquelle, vers minuit, la Vierge mit au monde l'enfant Dieu, entre le bœuf et l'ânon ?

Si, d'après la disposition de l'église souterraine de Bethléem, qui occupe, comme on sait, l'emplacement de l'étable et de la crèche, on vient à dire que cette opinion se trouve démentie par cette situation même de la crèche, qui aurait été creusée dans une grotte souterraine, tandis que les étables des Kans se trouvent au contraire de plain-pied avec les cellules et au niveau du sol, on peut répondre que dans les caravancerais et les Kans, rien n'est plus commun que ces chambres et étables souterraines.

Il n'est pas un caravanceraï turc ou persan qui ne possède son *zir-zemyn*, sorte de caveau maçonné, auquel vous conduit un escalier, dont la cage fait saillie au milieu de la cour principale. C'est là que les voyageurs se retirent pour passer au frais les heures les plus brûlantes de la journée. Pourquoi le jour où Joseph et Marie vinrent y chercher un refuge, n'aurait-on pas transformé en étable le *zir-zemyn* du caravanceraï de Bethléem, et n'y aurait-on pas entassé pêle-mêle les voyageurs et le bétail attardés ?

Causerie d'un rhumatisant.

Le rhumatisme. — Une cure à Lavey. — La contrée. — Les baigneurs. — Les bains de sable.

III

Le séjour de Lavey est assez agréable. Les promenades y sont nombreuses, la vue magnifique en certains endroits.

En se rapprochant des Bains par la route de St-Maurice ou celle de Lavey-village, on jouit d'un panorama grandiose où dominent la Dent-du-Midi, le Catogne, les dents de Valeire et de Valerette, le Salentin et St-Tanais, éclairés par le soleil de l'après-midi.

À la nuit tombante, l'immense paroi de rochers qui ferme l'horizon du côté du nord s'assombrit de plus en plus, tandis que les sommets des Dents de Morcles s'illuminent majestueusement aux derniers rayons du soleil, comme de gigantesques tisons enflammés.

L'effet est d'autant plus remarquable que cet incendie aérien semble émerger des sombres forêts qui tapissent les contreforts de la montagne. Cette scène vraiment grandiose frappe toujours vivement les personnes qui la voient pour la première fois.

Il est une idée dont on a peine à se défendre en arrivant aux Bains de Lavey, c'est l'idée qu'on a quitté le territoire vaudois. L'aspect du paysage, le langage et les mœurs des habitants, la vue de maisons d'une construction plus ou moins primitive, tout semble vous dire qu'on se trouve sur le sol valaisan.

Mais si l'on s'était donné la peine de parcourir les premières pages du *Guide du Baigneur, à Lavey*, on n'aurait pas cette impression. Nous y lisons ces quelques lignes :

« Le terrain sur lequel sont bâtis les établissements est remarquablement sec, car le » sous-sol, formé de sable et de pierres, est » très perméable. »

C'est assez dire que le sol de Lavey est toujours sec, toujours altéré, et boit avec une étonnante facilité.

Donc, nous sommes sur le sol vaudois.

Quant au grand hôtel et aux Bains, bien difficiles sont ceux qui n'en sont pas entièrement satisfaits ; car placés sous la direction d'un excellent administrateur, ils sont tenus d'une manière irréprochable.

Tous les baigneurs ont nécessairement dû passer, pour une chose ou l'autre, au bureau situé à gauche de la porte d'entrée de l'hôtel. C'est de là que partent tous les ordres, que sont reçues toutes les réclamations, et qu'on est toujours accueilli avec une parfaite amabilité.

Et cependant ce n'est pas une petite affaire que de contenter tout le monde. Tenez, voici

un monsieur qui demande qu'une chaise longue soit ajoutée à l'ameublement de sa chambre, pour madame, qui ne peut se reposer convenablement ni sur un canapé, ni dans un fauteuil.

Ce monsieur est suivi d'un autre, qui ne peut dormir sur la plume et demande un coussin de crin.

Bientôt arrive une demoiselle, qui prend un petit air souffrant et sollicite, à son dîner, un petit extra, quelque chose de léger pour son pauvre estomac. Son frère, qui la suit, se plaint des cousins dont il a été piqué la nuit dernière ; il demande avec instance un moustiquaire.

Puis une vieille dame, dont la vue est très mauvaise, s'avance lentement en s'appuyant sur sa canne ; elle prétend que la lampe électrique de sa chambre ne donne pas toute la lumière voulue. Elle profite de l'occasion pour pleurer sur la disparition des lampes à huile, dont la lumière était si douce.

Enfin, voici un original d'Anglais qui maugrée contre le bruit du Rhône qui l'inquiète pendant la nuit et lui fait souvent croire que la pluie tombe à torrents, alors qu'il n'en est rien : « C'est tout à fait désagréable, » dit-il.

Et j'en passe bien d'autres.

Eh bien, à l'exception du bruit du Rhône, qui ne rentre pas dans la compétence du gérant, toutes ces réclamations ne tardent pas à s'apaiser par l'empressement qu'on met à les satisfaire. D'ailleurs, rien n'échappe à la surveillance de ce diable de directeur — il voudra bien me passer l'expression — qui a véritablement le don d'ubiquité, tant son activité est parfois étonnante. Vous allez à son bureau, il y est. Vous montez au deuxième étage, vous le croisez dans le corridor. Vous descendez un instant après, il donne un ordre au premier étage. Allez-vous dîner ou souper ? Il apparaît au coin d'un paravent d'où il regarde si tout marche à sa guise, si tout le monde est bien servi. C'est alors que les jeunes sommières, craignant l'œil du maître, s'en donnent à qui mieux mieux dans la salle à manger, où elles font voltiger coquettement les longues brides de leur minuscule bonnet blanc !

Une demi-heure après le dîner, vous faites votre digestion par une promenade dans le parc : la première personne que vous y rencontrez, c'est le gérant arrêté devant un engin de gymnastique endommagé ou un banc auquel un brise-tout a fait l'amputation d'une jambe. Il hoche la tête d'un air mécontent et se dit en lui-même : « Qu'ils sont donc peu soigneux !... Toujours des réparations ! » Si par hasard vous allez un peu plus tard dans le bâtiment des bains, vous l'y apercevrez s'informant de différentes choses auprès des employés. — Toute la journée c'est ainsi.

Et cela n'empêche pas monsieur P. de trouver encore par-ci par-là quelques instants pour faire une agréable causette avec ses hôtes et les renseigner sur une foule de choses.

Et le téléphone !... Parlez-moi du téléphone dont les appels ne cessent pas. De tous côtés des questions sont adressées au bureau de l'hôtel. En voici quelques échantillons. Je vous dispense des réponses :

— *Drindrindrin*. Auriez-vous deux bonnes chambres disponibles et au soleil?... Du soleil, s'il vous plaît, mon médecin me l'a recommandé... Y aura-t-il un sofa un peu moelleux ?...

— *Drindrindrin*. Prière de m'indiquer le prix de la pension, à l'hôtel... A quelle heure la table d'hôte ?... Y sert-on du potage ?... Je ne saurais dîner sans potage...

— *Drindrindrin*. Avez-vous beaucoup de monde aux Bains, dans ce moment ?... Pas